

PLANTONS LE DÉCOR®

Espaces naturels régionaux



espaces
naturels
régionaux



Région
Hauts-de-France



COMMANDE GROUPÉE

arbres, arbustes,

fruitiers & variétés potagères

2022
2023



Mise en œuvre par :

ccfi
Communauté de Communes
Flandre
Intérieure

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Proposée et mise en œuvre par **Espaces naturels régionaux** depuis plus de 30 ans, l'opération « **Plantons le Décor®** » permet aux habitants de Hauts-de-France de participer activement à l'élan collectif pour la plantation dans notre région.

« **Plantons le Décor®** » a pour objectif de faciliter le lien entre d'une part un réseau de pépiniéristes locaux d'arbres, d'arbustes d'essences locales et de variétés de fruitiers régionaux et, d'autre part, les clients intéressés.

Cette démarche ne peut se faire que grâce à l'investissement sans faille des collectivités partenaires : communautés de communes, communautés d'agglomération, Parcs naturels régionaux, Pôles d'équilibre territorial et rural, métropoles (...) qui vous accompagnent dans vos projets et vous proposent une livraison proche de chez vous.

Aujourd'hui, ce sont **28 collectivités publiques, 10 producteurs (pépiniéristes, producteurs de semences et de bulbes)** qui s'unissent autour d'Espaces naturels régionaux pour vous permettre de réaliser vos projets de plantation à partir de végétaux régionaux et produits en région !

Ainsi, vous contribuez à la préservation du patrimoine végétal de votre région, à l'amélioration du cadre de vie et vous soutenez l'économie de notre région !

Anthony JOUVENEL,

Président d'Espaces naturels régionaux
Conseiller régional des Hauts-de-France



DATES ET LIEUX DE LIVRAISON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY,
ARTOIS-LYS ROMANE - TÉL. 03 62 61 47 60
Samedi 21 janvier 2023 matin
Hôtel communautaire de la CA Béthune-Bruay, Artois-
Lys Romane - 100 Avenue de Londres
62400 Béthune

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN CARVIN
TÉL. 03 21 79 74 94
Mercredi 30 novembre 2022 après-midi
Aquaterra - 1573 Bd des Frères Leterme
62110 Hénin-Beaumont

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND CALAIS
TERRES & MERS - TÉL. 03 21 19 55 63
Vendredi 25 novembre 2022
Base de voile et de loisirs Tom Souville
Route Départementale 940 - 62231 Sangatte

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LÉVIN
TÉL. 03 21 79 05 64
Vendredi 3 mars 2023 après-midi
Parc des Cytises - 62410 Bénifontaine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE
SAINT-OMER - TÉL. 03 74 18 22 14
Samedi 28 janvier 2023 après-midi
Parking de la Salle des Fêtes - Rue de Waranges
62560 Fauquembergues

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES
DE L'ARTOIS - TÉL. 03 21 22 02 00
Samedi 17 décembre 2022 matin
1050 Avenue François Mitterrand
62810 Avesnes-le-Comte

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
TÉL. 03 27 71 37 43
Vendredi 2 décembre 2022 après-midi
Ostrevent Insertion
1 ter Rue de Barsac - 59165 Auberchicourt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE FLANDRE INTÉRIEURE - TÉL. 03 74 54 00 70
Samedi 10 décembre 2022 matin
Hôtel Communautaire - 222 bis, rue de Vieux Berquin
59190 Hazebrouck

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE
FLANDRE - TÉL. 03 28 29 09 99
Vendredi 9 décembre 2022 après-midi
468 Route de la couronne de Bierne - 59380 Bergues
Vendredi 10 février 2023 après-midi
Grange de l'association Yser Houck - Rue Principale
59470 Volckerinckhove

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVELÉ CAREMBAULT
TÉL. 03 20 79 20 80
Vendredi 18 novembre 2022 après-midi
Salle des sports de Genech
Rue de la Libération - 59242 Genech

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION
D'AUDRUICQ - TÉL. 03 21 00 83 83
Samedi 25 février 2023 matin
Ateliers techniques - 120 Rue d'Ostove
62370 Audruicq

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS
TÉL. 03 21 59 17 17
Mercredi 7 décembre 2022 après-midi
Parking de l'espace Isabelle de Hainaut
Rue de Saint-Quentin - 62450 Bapaume

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
TÉL. 03 21 21 87 68
Samedi 14 janvier 2023 matin
La Citadelle - Boulevard du Général de Gaulle
62000 Arras

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE
TÉL. 03 28 59 64 95
Samedi 19 novembre 2022 matin
Service information et éducation au développement
durable - Rue du Lac - 59380 Armbouts-Cappel

DOUAIS AGGLO
TÉL. 03 27 99 91 81
Samedi 3 décembre 2022 matin
Lycée Biotech (Douai-Wagnonville)
458 Rue de la Motte Julien - 59500 Douai

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL)
TÉL. 03 59 00 24 62
Samedi 19 novembre 2022 matin
Bâtiment Technique - 108 Avenue de Courtrai
59650 Villeneuve d'Ascq
Mercredi 8 mars 2023 matin
Relais Nature du Parc de la Deûle
20 Chemin du Halage - 59211 Santes

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS
ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE VAL DE SAMBRE
TÉL. 03 27 77 51 60
Samedi 26 novembre 2022 matin
Casernes Clarke - 4 Avenue de la Légion d'Honneur
59550 Landreies
Samedi 26 novembre 2022 matin
Ferme du Zoo - 59600 Maubeuge
Samedi 4 mars 2023 matin
Casernes Clarke - 4 Avenue de la Légion d'Honneur
59550 Landreies
Samedi 4 mars 2023 matin
Ferme du Zoo - 59600 Maubeuge

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET
MARAIS D'OPALE - TÉL. 03 21 87 90 90
Samedi 26 novembre 2022 matin
Maison du Parc - Manoir du Huisbois - 62142 Le Wast
Samedi 26 novembre 2022 après-midi
Maison du Parc - Maison du Marais
36 Avenue Joffre - 62500 Saint-Martin-Lez-Tatinghem
Samedi 28 janvier 2023 matin
Hôtel Communautaire de la Communauté de
Communes du Pays d'Opale - La Minoterie Boutoille
9 Avenue de la Libération - 62340 Guines

PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE
TÉL. 03 44 63 65 65
Samedi 4 février 2023 journée
Maison du Parc - Château de la Borne Blanche
48 Rue d'Hérivaux - 60560 Orry-la-Ville

PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT ET
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU
HAINAUT
TÉL. 03 27 19 19 70
Mercredi 15 février 2023 journée
Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut
(face à la Maison de la forêt)
Avenue de la Fontaine Bouillon - 59590 Raismes

PAYS DU CAMBRÉSIS - TÉL. 03 27 72 92 60
Samedi 3 décembre 2022 matin
Centre éclipse - 47 Avenue de Dunkerque - 59400
Cambrai
Samedi 3 décembre 2022 après-midi
Place du Maréchal Foch
59730 Solesmes

PETR DU PAYS DE THIÉRACHE - TÉL. 03 23 98 02 71
Vendredi 9 décembre 2022 matin
7 Avenue du Préau - 02140 Vervins

PETR TERNOIS 7 VALLÉES - TÉL. 03 21 47 70 21
Samedi 10 décembre 2022 matin
Stade de foot - 62130 Croisette
Samedi 28 janvier 2023 matin
Maison du Bois - 34 rue d'Hesdin
62770 Auchy-les-Hesdin

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS MARITIME
ET RURAL DU MONTREUILLOIS - TÉL. 03 21 47 70 21
Samedi 10 décembre 2022 après-midi
Parking de la salle des fêtes d'Attin - 62170 Attin

VALENCIENNES MÉTROPOLE - TÉL. 03 27 09 60 96
Vendredi 13 janvier 2023 après-midi
Base de Loisirs de Chabaud-Latour
1 rue Henri Martrice - 59163 Condé-sur-l'Escaut

Les Arbres Têtards

On les appelle “**Trognes**” dans le Perche, “**Ha-lots**” en Flandre ou encore “**Touses**” en Picardie... Plus de 100 noms locaux sont actuellement recensés par le **Centre Européen des Trognes** pour désigner ces **drôles d’arbres tordus, déformés, déchirés parfois...** Tous uniques, mais qui ont en commun cette forme caractéristique, par analogie à la larve de la grenouille et des crapauds, de têtard.

Selon les usages qui en sont fait, différentes espèces sont utilisées et participent au paysage typique de notre région. En Avesnois, les têtards de charme ponctuent le bocage, alors que les terres humides le long de l’Escaut seront bordées de saules.

Nous vous invitons à découvrir cet **arbre emblématique aux multiples intérêts** tant paysagers, écologiques qu’énergétiques !



Un peu d'histoire

Les premières traces de trogne datent du Néolithique, un vestige de chêne a été retrouvé et daté à 3400 avant notre ère ! Avec l'apparition de l'élevage, on trouve des traces de pratique de recepage régulier de certaines essences dont le feuillage était recherché par les animaux domestiques en complément fourrager. Mais ce n'est qu'à partir du Moyen Âge que cette technique s'est généralisée. En effet, les paysans qui exploitaient les terres en fermage avaient l'autorisation d'utiliser les branches des arbres, mais ne pouvaient toucher au fût (tronc) d'une plus grande valeur, propriété de la seigneurie. Les paysans prenaient donc soin de ces arbres pour bénéficier du bois des branches. Encore très présents au XIX^e siècle, les têtards sont aujourd'hui relictuels et sont donc à protéger !



Qu'est-ce qu'un têtard ?

Un arbre dit en "têtard" est un arbre dont la forme caractéristique en "grosse tête", résulte d'une taille régulière des branches à leur base, appelée étêtage. Cette taille engendre d'une part la pousse vigoureuse de nouvelles tiges et d'autre part l'élaboration de bourrelets de cicatrisation. Au fur et à mesure une excroissance se forme, le sommet du tronc s'élargit et donne ainsi cette silhouette si caractéristique !

De multiples rôles

- **Régulateur climatique :** Son action brise-vent limite les impacts mécaniques sur les productions (verse, fruits...), et protège le bétail du soleil ou des intempéries.
- **Régulateur hydraulique :** Le têtard contribue au drainage des terres et à la dépollution des eaux. Ses racines maintiennent les berges et ralentissent le courant, limitant ainsi son action érosive.
- **Rôle biologique :** À la fois lieu de vie et de circulation, et source de nourriture pour de nombreuses espèces animales, le têtard constitue un véritable écosystème ! Les troncs creux sont également des refuges uniques pour l'habitat tant pour la faune (il abrite notamment des espèces menacées de disparition telle que la Chouette chevêche) que pour la flore, un véritable jardin suspendu où poussent groseilliers à maquereau, sureaux se forme alors...
- **Source inépuisable de matières premières :** Bois de chauffage (bûche ou bois déchiqueté), fourrage pour les animaux, branches pour la confection de piquets, plessis, fascines, ou encore de manches à outil, paniers, ou mobilier selon les essences...

Sans oublier l'utilisation des jeunes branches pour réaliser des boutures, comme pour le Saule.



L'arbre têtard une ressource d'énergie

Dans un contexte où les énergies fossiles s'épuisent, sont polluantes et dont le prix augmente, le chauffage au bois peut être une bonne alternative, en apportant un complément, voire en étant la source principale d'énergie.

En avant-propos : *il est préférable d'être équipé d'un foyer fermé type insert ou feu à bois en double combustion, plus respectueux de l'environnement et plus performant en dégagement de chaleur (Combustion allant de 70 à 85 % avec des rejets moindres en monoxyde et dioxyde de carbone, contre une combustion de seulement 10 à 20 % pour une cheminée à foyer ouvert). À noter qu'il existe aussi des chaudières à bois en chauffage central.*

Nous parlerons ici plus particulièrement du "bois buches", plus accessible à un grand nombre d'entre nous.

La conduite spécifique de l'arbre têtard par sa taille régulière espacée de 6 à 15 ans selon l'espèce permet de produire du bois de chauffage et ainsi profiter du plaisir de la flamme dans la cheminée ou le poêle.

La quantité moyenne de bois produit lors de l'étêtage est d'environ 1,5 stère par arbre. En fonction de la densité du bois (selon l'essence de feuillus) et de son taux d'humidité, cela équivaut environ à 450 litres de gaz liquide, 300 litres de fioul domestique, 3024 kWh d'électricité ou encore 325.5 m³ de gaz naturel.



À titre d'information, une maison de 100 m² nécessite 8 à 12 stères pour sa consommation hivernale (variable selon les conditions climatiques, l'isolation, la présence d'une VMC, le taux d'humidité du bois...). En chauffage d'appoint, 5 stères amènent un confort supplémentaire et une économie de chauffage appréciable pour l'hiver.



Précautions : Le bois doit être stocké au moins deux ans pour sécher et atteindre un taux d'humidité d'environ 20 % pour une bonne combustion et un maximum d'énergie produite. Un bois trop humide donne une mauvaise combustion, un dégagement de peu d'énergie, et encrasse le foyer et le conduit de cheminée. Le stockage se fait de telle sorte que le bois soit ventilé au maximum et protégé de la pluie (Exemple : d'un abri ouvert).

Périodicité des étêtages des espèces les plus courantes en région Hauts-de-France :

Saule blanc
Aulne glutineux
Tous les 6 à 8 ans

Charme
Frêne
Tous les 9 à 12 ans

Chêne pédonculé
Érable champêtre
Tous les 10 à 15 ans

Attention : Des tailles tous les 20 à 25 ans pour avoir plus de bois ne sont pas recommandées : les bourgeons latents peuvent ne pas redémarrer, en particulier chez des sujets âgés, ou les grosses charpentières très lourdes peuvent également fendre les arbres en deux.

Comment former soi-même un arbre têtard ?

L'arbre têtard se distingue par un tronc de 2 à 2,5 m avec un départ de l'ensemble des charpentières formant la tête de l'arbre. Des tailles régulières mettant à nu l'arbre en ne gardant que le tronc sont donc pratiquées durant la période hivernale pour arriver à cette forme typique...

La tête se forme de gros bourrelets cicatriciels sur lesquels sont présents les bourgeons latents et leurs réserves. Il est donc très important lors de la taille de préserver l'intégrité de cette tête pour ne pas perdre les réserves nutritives de l'arbre.

QUELLES ESPÈCES CHOISIR ?

Le charme commun et le saule blanc, pour les plus communes, mais aussi le chêne pédonculé, l'aulne glutineux et l'érable champêtre

ETAPE 1 : PLANTATION DE L'ARBRE

Au sein d'une haie basse, l'arbre doit être planté à 50/80 cm des autres arbustes.

Bon à savoir : s'il s'agit d'un saule, vous pouvez planter simplement une branche de 2,20/2,30 m, prélevée sur un autre arbre, appelée "plançon" ou "perche" à une profondeur de 70 cm, qui s'enracinera et formera ainsi un nouvel arbre.

ETAPE 2 : TAILLES DE FORMATION

La formation d'un têtard se fait lorsque l'arbre atteint un tronc de 2 à 2,5 m de haut et 5 cm de diamètre, afin d'assurer une bonne rigidité du tronc et un départ de croissance important.

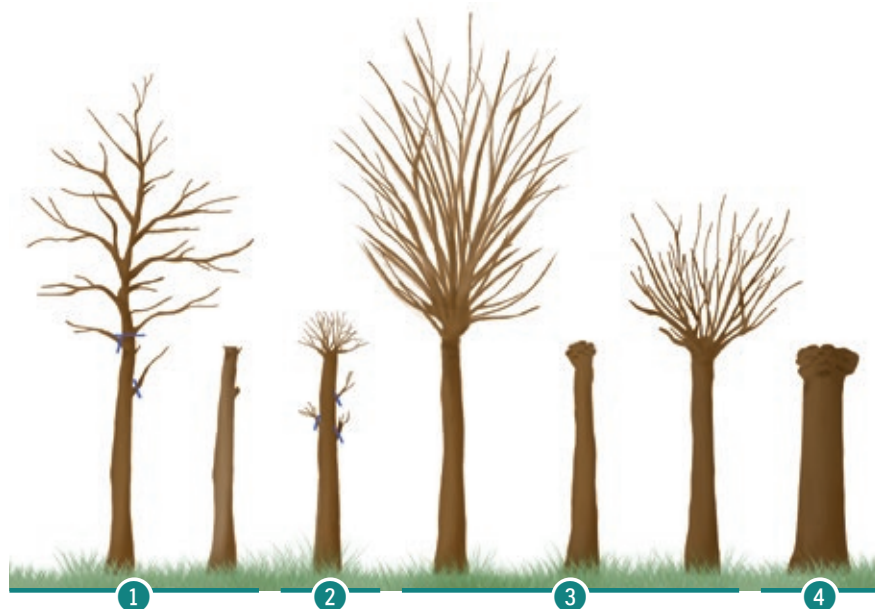
En réalisant, entre novembre et mars, une taille pendant les 3 à 4 premières années, la tête spécifique de "chat" ou têtard se forme

Nota bene : contrairement au saule qui peut être étêté complètement, les autres essences, comme le charme, ont besoin de garder une branche nommée "tire-sève" afin de faire remonter la sève jusqu'en haut du tronc au printemps et ainsi permettre le départ des bourgeons. Il faut donc étêter l'arbre tout en laissant une branche "tire-sève" qui sera supprimée ultérieurement.

ETAPE 3 : TAILLE D'ENTRETIEN

Une fois la tête formée, 4 à 11 ans après la première taille de formation, les tailles d'entretien se font en fonction de l'essence et de l'utilisation désirée. Elles consistent à couper les branches au-dessus du bourrelet cicatriciel à la base des tiges pour faciliter la reprise des bourgeons dormants.

Périodicité de taille : Si l'objectif est d'avoir du bois de chauffage, cette taille se fait tous les 6 à 7 ans pour le saule, 9 à 12 ans pour le charme et l'aulne, 15 à 20 ans pour l'érable champêtre ou le chêne



- 1 Suppression du houppier
- 2 Suppression des rejets latéraux au printemps
- 3 Années suivantes
- 4 Après plusieurs cycles de recépage

Avant de commencer votre projet de plantation, quelques règles à connaître :

- En limite de parcelle, il est interdit de planter entre 0 et 50 cm,
- Entre 50 cm et 2 m de la limite de propriété, la hauteur maximale des plantations est limitée à 2 m,
- Au-delà de 2 m de la limite séparative, les plantations ne sont pas limitées en hauteur.

Vous pouvez aussi vous accorder avec votre voisin et planter votre haie sur la limite de vos deux propriétés, la haie est alors mitoyenne.

essence à fruit : réserve de nourriture pour la faune

essence mellifère : permet aux abeilles de produire du miel

essence marcescente : garde ses feuilles mortes attachées aux branches pendant l'hiver

▲	●	■	ARBRES CHAMPÊTRES	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
			AULNE GLUTINEUX <i>Alnus glutinosa</i>	60/90 cm 0,9 125/150 cm 1,4 6/8 cm* 18		
			BOULEAU VERRUQUEUX <i>Betula pendula</i>	60/90 cm 0,9 125/150 cm 1,4 6/8 cm* 18		
	●		CHARME (CHARMILLE) <i>Carpinus betulus</i>	60/90 cm 1 125/150 cm 2,3 6/8 cm* 26		
		■	CHÂTAIGNIER <i>Castanea sativa</i>	125/150 cm 1,9 6/8 cm* 27		
	●		CHÊNE PÉDONCULÉ <i>Quercus robur</i>	60/90 cm 0,9 125/150 cm 1,9 6/8 cm* 26		
			CHÊNE SESSILE <i>Quercus petraea</i>	60/90 cm 1,10 125/150 cm 2,2 6/8 cm* 26		
		■	ÉRABLE CHAMPÊTRE <i>Acer campestre</i>	60/90 cm 1 125/150 cm 2 6/8 cm* 27		
		■	ÉRABLE SYCOMORE** <i>Acer pseudoplatanus</i>	60/90 cm 0,9 125/150 cm 1,4 6/8 cm* 20		
	●		HÊTRE <i>Fagus sylvatica</i>	60/90 cm 1 125/150 cm 2,5 6/8 cm* 27		
▲		■	MERISIER <i>Prunus avium</i>	60/90 cm 0,9 125/150 cm 1,7 6/8 cm* 20		
▲			NOYER COMMUN <i>Juglans regia</i>	125/150 cm 3,20 6/8 cm* 25		
			PEUPLIER TREMBLE <i>Populus tremula</i>	125/150 cm 2,3 6/8 cm* 20		
			SAULE BLANC <i>Salix alba</i>	125/150 cm 1,2 6/8 cm* 20		
▲		■	SORBIER DES OISEAUX <i>Sorbus aucuparia</i>	60/90 cm 1,3 125/150 cm 2		
		■	TILLEUL À GRANDES FEUILLES <i>Tilia platyphyllos</i>	125/150 cm 2,5 6/8 cm* 27		
		■	TILLEUL À PETITES FEUILLES <i>Tilia cordata</i>	125/150 cm 2,8 6/8 cm* 27		
SOUS-TOTAL - ARBRES CHAMPÊTRES						

* Circonférence du tronc à 1 m du sol

** Attention, il est vivement déconseillé de planter de l'érable sycomore dans des prés pâturés par des équins, ou à proximité. En effet une toxine présente dans les graines de ce dernier provoque la myopathie atypique qui est une maladie généralement fatale pour l'ensemble des équidés.

▲	●	■	ARBUSTES CHAMPÊTRES 60/90 CM (2 BRANCHES ET PLUS)	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
		■	BOURDAINE <i>Frangula alnus</i>	1,4		
▲			CORNOUILLER SANGUIN <i>Cornus sanguinea</i>	1,3		
▲			ÉGLANTIER <i>Rosa canina</i>	1,2		
▲			FUSAIN D'EUROPE <i>Euonymus europaeus</i>	1,3		
			NERPRUN PURGATIF <i>Rhamnus cathartica</i>	1,3		
▲		■	NOISETIER <i>Corylus avellana</i>	1,4		
			ORME CHAMPÊTRE <i>Ulmus minor</i> Doit impérativement être taillée en haie basse	1,3		
▲		■	PRUNELLIER <i>Prunus spinosa</i>	1,3		
		■	SAULE MARSAULT <i>Salix caprea</i>	1,1		
			SAULE OSIER (une branche) <i>Salix viminalis</i>	0,9		
▲		■	SUREAU <i>Sambucus nigra</i>	1,3		
▲		■	TROËNE D'EUROPE <i>Ligustrum vulgare</i>	1,1		
▲			VIORNE MANCIENNE <i>Viburnum lantana</i>	1,3		
▲			VIORNE OBIER <i>Viburnum opulus</i>	1,4		
▲		■	GROSEILLER ROUGE <i>Ribes rubrum</i> Attention 40/60 cm - Souche sauvage	1,7		
▲		■	GROSEILLER NOIR <i>Ribes nigrum</i> Attention 40/60 cm - Souche sauvage	1,7		
▲		■	GROSEILLER À MAQUEREAU <i>Uva-crispa</i> Attention 40/60 cm - Souche sauvage	2,3		
SOUS-TOTAL - ARBUSTES CHAMPÊTRES						

▲	●	■	ARBUSTES À FEUILLAGE PERSISTANT GODET DIAMÈTRE 10	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
		■	BUIS <i>Buxus sempervirens</i>	2,7		
▲			HOUX <i>Ilex aquifolium</i>	2,5		
			GENÊT À BALAI <i>Cytisus scoparius</i>	2,4		
SOUS-TOTAL - ARBUSTES À FEUILLAGE PERSISTANT						

▲	●	■	PLANTES GRIMPANTES GODET DIAMÈTRE 10	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
▲			CHÈVREFEUILLE DES BOIS <i>Lonicera peridymenum</i>	2,7		
			HOUBLON <i>Humulus lupulus</i>	4,2		
		■	LIERRE <i>Hedera helix</i>	1,7		
SOUS-TOTAL - PLANTES GRIMPANTES						





Conseil : en règle générale, il est préférable de planter une diversité de plants en quinconce sur deux rangées. Cela permet une meilleure unité, évite la concurrence entre les différents plants, et est plus propice à accueillir une faune variée et utile.



: Charme, Érable, etc.
 : Cornouiller, Troène, etc.



KIT HAIES (ARBUSTE 60/80 EN 1 BRANCHE) Kit « biodiversité de type champêtre en Flandre »	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
Kit composé d'essences en lot de 100 en 60/80 et en racines nues : 25 Charmes, 10 Erables champêtres, 10 Troènes d'Europe, 10 Fusains d'Europe, 10 Cornouillers sanguins, 5 Eglantiers, 25 Prunelliers, 5 Ormes champêtres.	90		
SOUS-TOTAL - KIT HAIES			

MATÉRIEL	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
PAILLAGE BIODÉGRADABLE EN CHANVRE (Mini 450 gr/m ² - Largeur 0.55 m)	m linéaire	3	
FIXATION AGRAFES (2/dalle - 2/m pour le paillage)	l'unité	0,3	
DALLE JUTE/CHANVRE (1 400 gr/m ²)	50x50 cm	1,3	
KIT PROTECTION POUR LES VÉGÉTAUX en 6/8	le kit	7,2	
Protection lapin "surtranc" (H 55 cm - Diam. 11 cm) + tuteur épicea non traité labellisé FSC-PEFC (H 250 cm - Diam. 6 cm fin bout et 8 cm maxi) + ligature collier			
KIT PROTECTION POUR JEUNES PLANTS (ARBRES & ARBUSTES)	le kit	0,45	
Protection lapin (filet H. 60 cm - Diam. 14 cm) + tuteur bambou (H. 90 cm - Diam. 0,6 à 1 cm)			
PROTECTION DE JEUNES PLANTS D'ARBRES CONTRE LE CHEVREUIL EN LOT DE 25	le kit	42	
25 Tuteurs acacia 22 mm*22 mm en 1,5 m de haut et 25 gaines 90 g. sur 1,2 m de haut et de diamètre 14 cm.			
SOUS-TOTAL - MATÉRIEL			

Pour passer votre commande

- Directement sur : www.plantonsledecor.fr
- ou en complétant ce bon de commande

DATE LIMITE DE COMMANDE

Pour une livraison le 10 décembre 2022 > 10 novembre 2022

Nom :
Prénom :
Adresse complète :
Courriel :
Tél. (obligatoire) :
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande : ☐ Oui ☐ Non N° de Siret/MSA/TVA :

1 Date et lieu de livraison :

☐ Samedi 10 décembre 2022 matin	Hôtel Communautaire 222 bis, rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrück
--	---

2 Calculez le total de votre commande en euros :

TOTAL GÉNÉRAL :

3 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre :

PÉPINIÈRES DE L'HAENDRIES

4 Envoyez ce bon de commande et votre chèque à :

CC Flandre Intérieure - Opération «Plantons le Décor» Hôtel Communautaire 222 bis, rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrück
--

CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS :

Votre référent territorial :

Mélissa TOUSSAINT - Tél : 03 74 54 00 70
 Courriel : environnement@cc-flandreinterieure.fr

RECOMMANDATIONS DE PLANTATION				
Porte greffe	Hauteur moyenne à la livraison	Hauteur adulte	Distance de plantation	Maintien de l'arbre par tuteurage avec désherbage
POMMIERS				
Haute-tige/Franc	3 m	7 à 10 m	10 m	Les 1 ^{ères} années
Scion 1 an/MM106	0.8 m	5 à 7 m	5 à 6 m	Les 1 ^{ères} années
Scion 1 an/EM9 Forme spéciale «Petit jardin et palissage»	0.8 m	2.5 à 3.5 m	3 à 4 m	Toute la durée de vie de l'arbre
POIRIERS				
Haute-tige/Franc	2.5 m	7 à 15 m	10 m	Les 1 ^{ères} années
Scion 1 an/Cognassier	0.8 m	3 à 6 m	3 m	Toute la durée de vie de l'arbre

VARIÉTÉS RECOMMANDÉES PAR LE CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES (CRRG)

POIRIERS - POIRES À COUTEAU		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
BEURRÉ D'ANJOU	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
BEURRÉ LEBRUN	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
BEURRÉ SUPERFIN	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
COMTESSE DE PARIS	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
	Haute-tige/Franc	46		
CORNÉLIE	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
	Haute-tige/Franc	46		
POIRE À CLÉMENT	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
SANS PÉPINS	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
	Haute-tige/Franc	46		
SUCRÉE DE MONTLUÇON	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
	Haute-tige/Franc	46		
TRIOMPHE DE VIENNE	Scion de 1 an/Cognassier	14,5		
	Haute-tige/Franc	46		
SOUS-TOTAL - POIRIERS À COUTEAU				

POIRIERS - POIRES À CUIRE		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
POIRE À CÔTE D'OR	Haute-tige/Franc	46		
POIRE DE LIVRE	Haute-tige/Franc	46		
SAINT-MATHIEU	Haute-tige/Franc	46		
SOUS-TOTAL - POIRIERS À CUIRE				

POMMIERS - POMMES À COUTEAU		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
BELLE FLEUR SIMPLE (PETIT BON ENTE)	Scion de 1 an/EM9	14,5		
	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
CABARETTE	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
COURT PENDU ROUGE	Scion de 1 an/EM9	14,5		
	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
DOUBLE BON POMMIER ROUGE	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
GRIS BAUDET BRONZÉE	Arbre haute-tige/Franc	46		
GUEULE DE MOUTON	Arbre haute-tige/Franc	46		
JACQUES LEBEL	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
LANSCAILLER	Arbre haute-tige/Franc	46		
REINETTE D'ANGLETERRE	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
REINETTE DE FLANDRE	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
REINETTE DE FRANCE	Scion de 1 an/EM9	14,5		
	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
REINETTE DES CAPUCINS	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
REINETTE ÉTOILÉE	Arbre haute-tige/Franc	46		
REINETTE HERNAUT	Scion 1 an/MM106	14,5		
	Arbre haute-tige/Franc	46		
TARDIVE DE BOUVIGNIES (=RAMBOUR D'HIVER)	Arbre haute-tige/Franc	46		
SOUS-TOTAL - POMMIERS À COUTEAU				





RECOMMANDATIONS DE PLANTATION				
Porte greffe	Hauteur moyenne à la livraison	Hauteur adulte	Distance de plantation	Maintien de l'arbre par tuteurage avec désherbage
CERISIERS				
Haute-tige/Merisier	3 m	7 à 12 m	12 à 15 m	Les 1 ^{ères} années
Scion 1 an/Ste Lucie	0.8 m	3 à 5 m	5 m	Les 1 ^{ères} années
PRUNIER				
Haute-tige/Myrobolan ou Brampton	3 m	5 à 7 m	6 à 8 m	Les 1 ^{ères} années
Scion 1 an/St Julien	0.8 m	3 à 5 m	5 m	Les 1 ^{ères} années

VARIÉTÉS RECOMMANDÉES PAR LE CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES (CRRG)

CERISIERS		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
CERISE DE MONCHEAUX	Scion de 1 an/Ste Lucie	14,5		
	Arbre à haute-tige/Merisier	46		
GASCOGNE TARDIVE DE SÉNINGHEM	Scion de 1 an/Ste Lucie	14,5		
	Arbre à haute-tige/Merisier	46		
GROS BIGARREAU D'ÉPERLEQUES	Scion de 1 an/Ste Lucie	14,5		
	Arbre à haute-tige/Merisier	46		
GROSSE CERISE BLANCHE DE VERCHOCQ	Scion de 1 an/Ste Lucie	14,5		
	Arbre à haute-tige/Merisier	46		
SOUS-TOTAL - CERISIERS				

PRUNIER		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
GOUTTE D'OR DE COE	Scion de 1 an/St Julien	14,5		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	46		
MONSIEUR HÂTIF	Scion de 1 an/St Julien	14,5		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	46		
REINE CLAUDE D'ALTHAN (CONDUCTA)	Scion de 1 an/St Julien	14,5		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	46		
REINE CLAUDE DORÉE	Scion de 1 an/St Julien	14,5		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	46		
REINE CLAUDE D'OULLINS	Forme basse 2 ans/St Julien	25		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	46		
REINE CLAUDE ROUGE HÂTIVE	Scion de 1 an/St Julien	14,5		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	46		
SAINT CATHÉRIE	Scion de 1 an/St Julien	14,5		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	46		
SOUS-TOTAL - PRUNIER				

KIT DE PLANTATION		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
PIQUET EN BOIS traité autoclave labellisé PEFC de norme NF EN 335, 6 cm de diamètre et 2,5 mètres de longueur mini + protection sur tronc + collier caoutchouc souple		le kit 8,5		
SOUS-TOTAL - KIT				



Pour passer votre commande

- Directement sur : www.plantonsledecor.fr
- ou en complétant ce bon de commande

DATE LIMITE DE COMMANDE

Pour une livraison le 10 décembre 2022 > 10 novembre 2022

Nom :
Prénom :
Adresse complète :
Courriel :
Tél. (obligatoire) :
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande : ☐ Oui ☐ Non N° de Siret/MSA/TVA :

1 Date et lieu de livraison :	
☐ Samedi 10 décembre 2022 matin	Hôtel Communautaire 222 bis, rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrouck

2 Calculez le total de votre commande en euros :
TOTAL GÉNÉRAL :

3 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre :
PÉPINIÈRES DE HASNON

4 Envoyez ce bon de commande et votre chèque à :
CC Flandre Intérieure - Opération «Plantons le Décor» Hôtel Communautaire 222 bis, rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrouck

CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS :

Votre référent territorial :

Mélissa TOUSSAINT - Tél : 03 74 54 00 70
 Courriel : environnement@cc-flandreinterieure.fr

LÉGUMES (GRAINES)	GRAMMAIRE SACHET	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
CAROTTE DE TILQUES	2 g	3,19		
FLAGEOLET BLANC DE FLANDRE (En fonction des stocks disponibles)	90 g	3,19		
FLAGEOLET VERDELYS	115 g	3,19		
HARICOT PRINCESSE AMÉLIORÉE À LONGUE GOUSSE	90 g	3,19		
LAITUE GRAND-MÈRE À FEUILLES ROUGES	2 g	3,19		
LAITUE GOTTE DE LOOS	2 g	3,19		
LAITUE LILLOISE	2 g	3,19		
MÂCHE DE CAMBRAI	5 g	1,85		
NAVET DE PERONNE	2 g	3,19		
OIGNON D'ABBEVILLE	1 g	3,19		
POIREAU LEBLOND	1 g	3,19		
BOX LÉGUMES RÉGIONAUX NORD-PAS DE CALAIS : CONTIENT 7 SACHETS (carotte géante de Tilques, haricot princesse améliorée à longue gousse, flageolet blanc de Flandre, haricot Verdelys, laitue Grand- mère, laitue Gotte de Loos, laitue lilloise), 1 CALENDRIER, 1 SEMOIR, 4 ÉTIQUETTES À PLANTER, RAFIA.	La box	32,90		
SOUS-TOTAL - LÉGUMES (GRAINES)				

LÉGUMES (BULBES)	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
AIL DU NORD GAYANT BIO - FILET DE 250 g	5,50		
AIL DU NORD GAYANT - FILET DE 500 g	5,50		
ÉCHALOTE ARDENTE - FILET DE 500 g	5,50		
ÉCHALOTE LYSKA - FILET DE 500 g	5,50		
ÉCHALOTE MALYS - FILET DE 500 g	5,50		
SOUS-TOTAL - LÉGUMES (BULBES)			

LIVRAISON EN FONCTION DES DISPONIBILITÉS
En cas de rupture, la variété sera remplacée
par celle ayant les caractéristiques les plus proches.

CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS :

Votre référent territorial :

Mélissa TOUSSAINT - Tél : 03 74 54 00 70
Courriel : environnement@cc-flandreinterieure.fr



Pour passer votre commande

- Directement sur : www.plantonsledecor.fr
- ou en complétant ce bon de commande

DATE LIMITE DE COMMANDE

Pour une livraison le 10 décembre 2022 > 10 novembre 2022

Nom :
Prénom :
Adresse complète :
Courriel :
Tél. (obligatoire) :
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande : ☐ Oui ☐ Non N° de Siret/MSA/TVA :

1 Date et lieu de livraison :	
☐ Samedi 10 décembre 2022 matin	Hôtel Communautaire 222 bis, rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrouck

2 Calculez le total de votre commande en euros :
TOTAL GÉNÉRAL :

3 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre :
POUR LES GRAINES : «GRAINES BOCQUET» POUR LES BULBES : «GIE ARTOIS BULBES»

4 Envoyez ce bon de commande et votre chèque à :
CC Flandre Intérieure - Opération «Plantons le Décor» Hôtel Communautaire 222 bis, rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrouck





LE FESTIVAL DE L'ARBRE ET DES CHEMINS RURAUX

Du Samedi 29 Octobre 2022
Au Dimanche 26 Mars 2023

- Collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires, organisez et inscrivez votre manifestation au Festival.
- Particuliers, participez à l'une des nombreuses manifestations !

festivaldelarbre.hautsdefrance.fr

PLAN ARBRES en Hauts-de-France

Collectivités, associations, lycées vous pouvez bénéficier d'une aide de la Région Hauts-de-France pour la plantation d'arbres, d'arbustes locaux et de fruitiers régionaux.

Pour en savoir plus :

- guide-aides.hautsdefrance.fr (mots clés : arbres)

PLANTONS

LE DÉCOR®

Espaces naturels régionaux et les partenaires de Plantons le décor® vous proposent tout au long de la saison des animations au plus près de chez vous :

- Stages
- Visites
- Plantations participatives...

Retrouvez toutes les informations :

Site Internet : www.plantonsledecor.fr
Facebook : Autour du Verger et du Potager



espaces naturels régionaux
Région Hauts-de-France

6, rue du Bleu Mouton
BP 70073
59028 LILLE CEDEX

contact@enrx.fr
Tél. +33(0)3 20 12 89 12

ENRx est soutenu par la Région Hauts-de-France pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.



Parc naturel régional de l'Avesnois



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



Parc naturel régional Scarpe - Escaut

Nord
Le département est là

62 Pas-de-Calais
Mon Département

PRÉFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Contact : www.enrx.fr

Directeur de publication : Anthony Jouvenel,
Président d'Espaces naturels régionaux
Rédacteur en chef : Michel Marchyllie
Coordination et suivi éditorial : Isabelle Crincket
Rédaction : Stéphane Marache, Frédéric Coquelet,
Isabelle Crincket
Photographies : Marc Grzemski (PNR Avesnois),
Adobe Stock, Région Hauts-de-France
Illustration : Manon Dujardin
Conception : La Caverne Graphique | Hazebrouck
Impression : La Presse Flamande | Hazebrouck
Dépôt légal : Espaces naturels régionaux - juillet 2022
Imprimé avec des encres végétales, sur Satimat
Green composé de 60 % de fibres recyclées et 40 %
issues de forêts certifiées FSC.